



Commission
politique

Rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone

Rapport de la Commission politique,
présidée par Christophe-André Frassa (France)

Paris, France
19-20 avril 2023

De janvier à avril 2023

Données à jour au 3 avril 2023

Sommaire

- 4 **Introduction**
- 8 **Sections suspendues**
 - 8 République arabe syrienne
 - 10 Mali
 - 13 Tchad
 - 16 Guinée
 - 18 Tunisie
 - 22 Burkina Faso
 - 25 Haïti
- 28 **Sections mise sous alerte**
 - 28 République centrafricaine
- 30 **Autres situations politiques**
 - 30 Ukraine
 - 31 Bénin
 - 32 Cambodge
 - 34 Cameroun
 - 35 République démocratique du Congo
 - 39 France
 - 40 Georgie
 - 41 Liban
 - 43 Niger
 - 45 Sénégal
- 48 **Veille électorale depuis le 1^{er} janvier 2023**
 - 48 Bénin
 - 48 République tchèque
 - 49 Chypre
 - 49 Monaco
 - 50 Djibouti
 - 50 Estonie
 - 51 Cameroun
 - 51 Andorre
 - 51 Bulgarie
 - 53 Montenegro
- 54 **Calendrier électoral - Année 2023**

INTRODUCTION

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est un observateur attentif des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. En ce sens, elle joue un rôle actif en tant que vigie de la démocratie et propose des mesures qui visent à accompagner les États en situation de crise, de sortie de crise et de transition démocratique.

En vertu des Mécanismes de vigilance démocratique et de sanctions adoptés par l'Assemblée plénière le 10 juillet 2017 et annexés aux Statuts de l'APF, trois dispositifs adaptés et gradués ont été mis en place par l'APF : la suspension, la mise sous observation et la mise sous alerte.

Suspension

La suspension trouve application en cas de « rupture de la démocratie », de « violations massives des droits de l'Homme » reconnues par la jurisprudence internationale et visées dans les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, voire si l'ordre constitutionnel d'un État est renversé ou si le Parlement de cet État, membre de l'APF, est dissous ou privé de ses pouvoirs. Une fois suspendue, une section de l'APF ne peut pas occuper de postes de responsabilité de l'APF, bénéficier de ses actions de coopération ni participer aux différentes réunions de ses instances. Lorsque la suspension est levée, une procédure d'accompagnement est automatiquement mise en place pour une période de deux ans, permettant à la section concernée de bénéficier d'un accès prioritaire aux actions de coopération.

Mise sous observation

La mise sous observation est appliquée en cas de « crise de la démocratie » ou de « violations graves des droits de l'Homme » telles que reconnues par la jurisprudence internationale et visées dans les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface.

La section mise sous observation peut participer, sans droit de vote, aux différentes réunions de l'APF, mais ne peut occuper de postes de responsabilité. Les actions de coopération peuvent être maintenues ou suspendues. Lorsque la mise sous observation est levée, une procédure d'accompagnement peut être mise en place pour une période de deux ans, permettant à la section concernée de bénéficier d'un accès prioritaire aux actions de coopération.

Mise sous alerte

La mise sous alerte est utilisée en cas de risque de crise de la démocratie et/ou de violations de valeurs défendues dans l'espace francophone, afin d'assurer un suivi attentif de la situation et de proposer à la section concernée, au besoin, des mesures d'accompagnement. La mise sous alerte étant purement préventive, elle ne s'accompagne d'aucune sanction.

Révision des mécanismes de vigilance démocratique

Le Bureau de Dakar de l'APF de janvier 2020 a demandé à la Commission politique qu'elle intègre, dans son mandat de révision des Statuts de l'APF, une révision des mécanismes de vigilance démocratique, dans le but de les rendre plus constructifs et d'y intégrer davantage de mesures d'accompagnement. Une clarification de la nomenclature de même qu'une révision de la gradation des mécanismes seront apportées afin de mieux appréhender les situations politiques.

1. Sections suspendues

République arabe syrienne



Régime politique
Semi-présidentiel

Président de la République
Bachir al-Assad (depuis 2000)

Dernières élections législatives
19 juillet 2020

Dernière présidentielle
26 mai 2021

La suspension de la section syrienne, prononcée lors de la 37^e Session de l'APF, à Kinshasa (2011), en application de l'article 4.1 des Statuts de l'APF, a été depuis lors maintenue au vu des persistance des violations des principes fondamentaux prescrits par les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, ainsi que des violations massives des droits de l'Homme.

Situation politique

La Syrie quitte graduellement sa situation d'isolement politique, après avoir été écartée en raison de la répression de la révolte qui a engendré la guerre en 2011. Le 1^{er} avril, une rencontre a eu lieu entre les ministres des Affaires étrangères égyptien et syrien, alors qu'une visite d'un représentant syrien n'avait pas eu lieu en Egypte depuis 10 ans. L'objectif de cette rencontre était de soutenir les Syriens dans la crise, les deux ministres se sont aussi prononcés sur leur volonté d'améliorer leur communication. D'autres pays arabes ont aussi repris contact avec la Syrie depuis le séisme du 6 février.

Situation sécuritaire

Une frappe israélienne, visant le quartier de Damas, qui abrite le siège de nombreux services de sécurité et de renseignements, a fait quinze morts le 19 février. La cible était une réunion à laquelle prenaient part des officiers de l'armée syrienne, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

Mali



Régime politique

Pouvoir militaire

Président de la Transition

Général Assimi Goïta

(25 mai 2021)

Dernières élections législatives

Mars et avril 2020

Prochaine élections présidentielle
et législatives

Annoncées pour février 2024

La suspension *de facto* de la section malienne a été constatée lors de la réunion de la Commission politique du 12 octobre 2020, à la suite de la rupture de l'ordre constitutionnel, du coup d'État perpétré le 18 août et de la dissolution de l'Assemblée nationale.

Situation politique

Relations avec la Russie

Les relations entre la Russie et le Mali s'approfondissent de plus en plus, avec la visite du ministre russe des Affaires étrangères les 6 et 7 février, afin de dynamiser la coopération au niveau économique, mais aussi en matière de défense et de sécurité. Mi-mars, la Russie acheminait sa quatrième livraison de matériel militaire, principalement des avions et des hélicoptères.

Le groupe Wagner se voit de plus en plus affecté à des opérations militaires traditionnelles, ce que l'expert de l'ONU sur la situation des droits de l'Homme au Mali dénonce, en les accusant de terroriser la population. De son côté, la junte ne reconnaît toujours pas la présence du groupe paramilitaire russe, elle reconnaît uniquement

la présence d'instructeurs militaires pour former les Forces armées maliennes.

Constitution

Le 20 février, des jeunes ont interrompu une conférence de personnalités publiques qui avait lieu pour la présentation d'un nouveau mouvement en opposition à la junte. Les organisateurs de cette conférence, « l'Appel du 20 février pour sauver le Mali », considèrent cette interruption comme une volonté de la junte d'imposer son projet de constitution.

Le chef de la junte a reçu le 27 février le projet de nouvelle Constitution. Dans ce projet, les pouvoirs du Président sont renforcés : désormais, il « détermine la politique de la Nation », il nomme le Premier ministre et les ministres et peut dissoudre l'Assemblée nationale. Le principe de laïcité qui y figure est toutefois rejeté par des leaders religieux.

Le référendum constitutionnel prévu le 19 mars a été reporté ; la nouvelle date du référendum n'est toujours pas connue.

Accord de paix

Le 8 février, trois groupes armés du nord, regroupés au sein de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) ont fusionné, soient le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA).

Le 31 mars, les groupes armés du nord du Mali ont exprimé leur opposition au projet de nouvelle Constitution, et mis en garde contre la fragilité de l'accord de paix signé en 2015.

Situation sécuritaire

Sans l'augmentation du nombre de casques bleus, il est possible que la mission de maintien

de la paix de l'ONU au Mali (MINUSMA) se retire du pays. Le manque d'effectifs s'explique en partie par le retrait des troupes étrangères dont la France, la Suède, l'Égypte, la Côte d'Ivoire et l'Allemagne. Puisque la situation actuelle n'est pas viable, le rapport du Conseil de sécurité a proposé trois options : augmenter les effectifs de la MINUSMA ; réduire le territoire couvert par la MINUSMA ; donner à la MINUSMA un mandat strictement politique.

Par ailleurs, la junte entrave explicitement les investigations de la MINUSMA sur les violations des droits de l'homme et les abus dont l'armée malienne est accusée ; le 5 février le chef de la division des droits de l'Homme a été expulsé du pays par la junte.

Tchad



Régime politique
Pouvoir militaire

Président de la République
Mahamat Idriss Déby
(depuis le 20 avril 2021)

Dernière élection présidentielle
11 avril 2021

Dernières élections législatives
2011

La suspension *de facto* de la section tchadienne a été constatée lors de la réunion du Bureau du 12 octobre 2021 à la suite à la dissolution de l'Assemblée nationale.

Situation politique

La création en janvier de la Commission nationale chargée de l'organisation du référendum constitutionnel (CONOREC) est critiquée, puisqu'elle est composée uniquement de représentants du Parlement et du gouvernement.

Les chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont cependant louangé le Président du Tchad pour la qualité de la conduite de la transition, l'encourageant à poursuivre le processus à son terme. Rappelons qu'un référendum constitutionnel devrait avoir lieu en 2023.

Situation sécuritaire

Le bassin du lac Tchad est le théâtre des violences de Boko Haram et du groupe État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO). Les pays bordant le lac Tchad (le Niger, le Nigeria, le Cameroun et le Tchad) et les donateurs internationaux, dont les Nations unies, ont annoncé une assistance dépassant les 500 millions de dollars pour assurer la protection des millions de citoyens de la région menacés par les bandes armées jihadistes.

Un bombardement de nombreuses bases du groupe EIAO a été effectué, fin janvier dans la région du lac Tchad, par des troupes des pays riverains assistées par un drone des États-Unis.

Guinée



Régime politique

Pouvoir militaire

Président de la République

Lieutenant-colonel Mamady Doumbouya (depuis le 17 septembre 2021)

Dernière élection présidentielle

18 octobre 2020

Dernières élections législatives

22 mars 2020

La suspension *de facto* de la section guinéenne a été constatée lors de la réunion du Bureau du 12 octobre 2021 à la suite à la dissolution de l'Assemblée nationale.

Situation politique

Le 24 janvier 2023, Mamadou Billo Bah, responsable de la mobilisation du Front national pour la défense et la constitution (FNDC) a été placé en détention pour « organisation d'une réunion illicite et incitation à la violence ». Il n'est pas la seule personnalité du FNDC à être détenu. Oumar Sylla et Ibrahima Diallo le sont aussi depuis juillet 2022.

En vue d'obtenir la libération de ses responsables et des autres personnes détenues pour des raisons politique, le FNDC a invité les gens à manifester. Ils réclamaient également un retour rapide des civils à la tête du pays. Rappelons que depuis 2022 la junte a interdit les manifestations et a prononcé la dissolution du FDNC. Des suites de l'appel à la manifestation, la junte a également menacé d'interdire les principaux partis politiques.

Durant la manifestation le 16 février, des affrontements sont survenus entre les forces de sécurité guinéennes et des groupes de jeunes. Selon le collectif de défense des droits, on dénombre une cinquantaine de blessés, ainsi que trois morts.

Le dialogue avec l'opposition a cependant repris le 13 mars, après plusieurs mois d'interruption.

Tunisie



Régime politique

présidentiel

Président de la République

Kaïs Saïed

(depuis octobre 2019)

Dernière élection législatives

17 décembre 2022 (1^{er} tour)

Prochaine élection présidentielle

2024

La suspension *de facto* de la section tunisienne a été constatée lors de la réunion du Bureau du 12 octobre 2021 à la suite de la suspension du Parlement.

Situation politique

Alors que la participation au premier tour des élections législatives du 17 décembre avait atteint seulement 11,22 %, elle est demeurée à 11,4 % lors du deuxième tour du 29 janvier. Le mode de scrutin, qui empêche les candidats d'être affilié à un parti, n'a pas retenu l'attention de l'électorat ni favorisé l'organisation de l'opposition, qui avait invité au boycott. Ces élections marquent l'ultime étape des réformes engagées par le Président depuis un an, et qui ont mené à l'établissement d'un régime fortement présidentiel où les pouvoirs du parlement sont limités.

Le 27 janvier, quatre organisations se sont unies pour mettre sur pied « une initiative pour sauver le pays ». Il s'agit de l'UGTT, la Ligue des droits de l'homme (LTDH), l'Ordre des avocats (ONAT), et du Forum tunisien des droits économiques et sociaux

(FTDES). Ce plan indépendant sera élaboré à la suite de commissions d'experts et de nombreuses réunions. L'UGTT est aussi soutenue par plus de 65 ONG personnalités et partis politiques du pays.

Le 18 février, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes tunisiennes ; des milliers de syndicalistes s'indignaient contre la détention de l'un de leurs représentants et contre la détérioration de leur situation économique. La secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats, Esther Lynch était présente à la manifestation la plus importante, en guise de solidarité des travailleurs européens. Après s'être exprimée devant les manifestants, le Président Saïed a exigé qu'elle soit expulsée en raison de son ingérence. Le 4 mars, des centaines de manifestants se sont rassemblés à Tunis pour demander la libération de 20 opposants du gouvernement, ainsi que contre la politique du Président et les atteintes aux droits syndicaux.

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a exprimé, mi-février, sa préoccupation face à la recrudescence de la répression à l'égard de la population et de l'opposition politique. L'ONU a également critiqué la succession de dispositions adoptées par les autorités tunisiennes depuis juillet 2021, lesquelles ont compromis l'indépendance du pouvoir judiciaire, notamment la dissolution du Conseil supérieur de la magistrature et la révocation expéditive de 57 juges. Elle a récemment observé que le Procureur général engage de plus en plus de poursuites pénales contre des opposants présumés, les accusant de « complot contre la sécurité de l'État ».

Le 9 mars, le Président Saïed a dissous tous les conseils municipaux élus en 2018, ils seront remplacés par des « délégations spéciales » constituées de fonctionnaires et placées sous la supervision du gouverneur de chaque

région. Le Parlement, composé de l'Assemblée des représentants du peuple et l'Assemblée des régions, s'est réuni une première fois le 13 mars.

Situation sociale

Le 21 février, le Président Saïed a réclamé des actions urgentes pour lutter contre les flux illégaux de migrants originaires d'Afrique subsaharienne. Il a déclaré leur présence en Tunisie comme génératrice de « violence, de criminalité et de comportements inadmissibles », allant jusqu'à les accuser de vouloir « modifier la composition démographique de la Tunisie ». Ces propos ont été condamnés par plusieurs ONG, ainsi que l'Union africaine. Ce discours a aussi provoqué une augmentation des agressions et des vols contre les migrants africains, ainsi que des expulsions de logements,

des congédiements et des arrestations. Certains migrants dont le pays ne possède pas d'ambassade à Tunis se sont rassemblés dans un campement de fortune installé sur le parvis du siège de l'Office international des migrations (OIM).

La Secrétaire de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, s'est dite scandalisée du discours de M. Saïed, à qui elle a envoyé une lettre pour exprimer sa contrariété. La Banque mondiale a aussi réagi aux propos du Président en suspendant son partenariat avec le pays. Cela signifie que la Tunisie ne pourra bénéficier d'aucun nouveau programme d'assistance, alors que le pays est fortement endetté. Cela pourrait aussi nuire aux négociations qui sont en cours depuis des mois avec le FMI.

Situation économique

Outre les divisions politiques, le pays est plongé dans de graves difficultés économiques, accentuées par la guerre en Ukraine et une inflation qui a fait plonger le pouvoir d'achat des Tunisiens. La croissance est faible et le taux de pauvreté progresse.

Les négociations avec le FMI pour obtenir un financement de près de 2 milliards de dollars sont dans l'impasse depuis des mois. Le Président Saïed paraît réfractaire à toute réforme imposée par le FMI. L'Union européenne est inquiète de la dégradation de la situation politique et économique en Tunisie et redoute un effondrement du pays. Le Président français et la présidente du Conseil italienne invitent au soutien de la Tunisie, craignant que l'effondrement du pays n'occasionne un important flux migratoire.

Burkina Faso



Régime politique
Pouvoir militaire

Président de la Transition
Ibrahum Traoré (depuis le 30 septembre 2022)

Dernières élections législatives et présidentielle
22 novembre 2020

La suspension *de facto* de la section burkinabèe a été constatée lors de la réunion du Bureau les 27 et 28 janvier 2022, conséquemment au coup d'État du 24 janvier.

Situation sécuritaire

Violences jihadistes

On dénombre plus de 300 morts dues à des violences jihadistes entre janvier et avril. La violence prend la forme d'attaques, d'embuscades, d'explosions ou même d'incendies de villages entiers. Un véhicule de Médecins sans frontières clairement identifié a été la cible d'une de ces attaques. Celle-ci a coûté la vie à deux employés de l'ONG, causant la suspension de leurs activités dans la région pendant un mois.

En outre, dans le nord et l'est du pays, où se concentre la présence de groupes jihadistes, la population doit aussi composer avec des blocus des groupes armés. Ces blocus causent des problèmes de ravitaillement pour les villes de ces régions. Plusieurs habitants des régions ont manifesté afin de réclamer du ravitaillement

et plus de sécurité. Selon le Programme alimentaire mondial, ce sont près de 3,5 millions de personnes qui ont besoin d'aide alimentaire dans le pays.

Une autre conséquence sur les populations est la fermeture des écoles. En février, elles étaient 6134 à avoir fermé, soit près d'une école sur quatre, représentant une augmentation de 40 % depuis mai 2022.

Violence de l'armée

L'Armée et ses supplétifs civils ont aussi été accusés par une ONG de défense des droits de l'Homme d'avoir tué, en février et mars, près de 60 civils. Les membres de la communauté peule sont particulièrement visés par l'Armée, notamment les femmes qui sont torturées afin qu'elles indiquent où se trouvent les jihadistes.

Situation politique

Attaques jihadistes dans le Nord du pays

À l'instar du Mali et de la République centrafricaine, le Burkina a demandé le retrait des troupes françaises de son territoire le 18 janvier avec un délai d'un mois. Alors que le capitaine Traoré avait mentionné qu'il ne voulait pas rompre ses relations avec la France, l'ambassadeur français Luc Hallade a été rappelé au lendemain de l'annonce du retrait des soldats. Le départ de M. Hallade était réclamé depuis décembre par la junte ainsi que par des manifestants. Durant ces manifestations anti-françaises, de nombreux drapeaux russes étaient visibles. Quant aux mercenaires de Wagner, le capitaine Traoré a démenti leur présence en sol burkinabè.

Depuis le 30 septembre l'activité des partis politiques est interdite, ce qu'a contesté l'un des principaux partis d'opposition, l'Union pour le progrès.

Haiti



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Jovenel Moïse
(assassiné le 6 juillet 2021)
Interim assuré par le Premier ministre **Ariel Henry**

Prochaines élections législatives, sénatoriales et présidentielle
à déterminer

La suspension *de facto* de la section haïtienne a été constatée lors de la réunion du Bureau du 30 janvier 2023, en l'absence de parlementaires pour la constituer.

Situation sécuritaire

La violence continue de s'accroître avec les gangs qui cherchent à agrandir leur territoire. Selon les informations recueillies par le Service des droits humains du Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), un total de 531 personnes ont été tuées, 300 blessées et 277 enlevées de début janvier à la mi-mars, tous victimes des gangs. Plus de la moitié du pays est aujourd'hui contrôlée par les gangs. Face à ces groupes fortement armés, la police nationale n'est pas suffisante, ce qui explique l'appel du gouvernement pour une intervention militaire internationale.

Bien que plusieurs pays soient prêts à contribuer, aucun n'a encore signifié son intérêt pour diriger l'opération. Le Conseil de sécurité a instauré des sanctions contre les chefs de gangs, ainsi que le Canada.

Les écoles ne faisant pas exception à la règle, la violence y a aussi augmenté. Depuis le début de l'année scolaire, ce sont 72 écoles qui auraient été victimes de la violence des groupes armés, soit neuf fois plus que l'année précédente, selon l'Unicef. Le pillage des écoles est désormais considéré comme un financement pour certains groupes armés.

Situation politique

Depuis début janvier, il n'y a plus aucun représentant élu au niveau national, en raison de l'absence d'élections depuis 2016. En décembre, des autorités politiques, économiques et de la société civile ont signé un accord pour l'organisation d'élections et la mise en place d'un nouveau gouvernement d'ici début 2024.

Situation économique

4,7 millions de personnes se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire critique. Le Fonds monétaire international (FMI) a octroyé fin janvier une aide d'urgence de 105 millions de dollars. Cette aide est en grande partie dirigée vers la partie de la population qui a été le plus affectée par la hausse des prix alimentaires. Le Canada a annoncé une aide humanitaire de 12,3 millions de dollars canadiens (8,36 millions d'euros).

2. Sections sous alerte

République centrafricaine



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Faustin-Archange Touadéra
(depuis le 30 mars 2016)

Dernière élection présidentielle
27 décembre 2020

Dernières élections législatives
27 décembre 2020 et 14 mars 2021

Préoccupé par la dégradation du climat politique et sécuritaire, le Bureau de l'APF a mis sous alerte la section centrafricaine lors de sa réunion du 12 octobre 2021.

Situation sécuritaire

Mi-mars, neuf travailleurs chinois ont été tués dans la région de Bambari ; l'alliance de groupes rebelles, la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC), a démenti son implication dans ces meurtres en dénonçant l'organisme paramilitaire russe Wagner. Le Président chinois, Xi Jinping, a exhorté les autorités centrafricaines à sanctionner lourdement les auteurs de ces crimes.

L'expert des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en RCA a accusé « les forces gouvernementales [d'être] responsables d'arrestations et de détentions arbitraires, de violations du droit à la vie, à l'intégrité physique et mentale, et d'abus aux barrages routiers ». Il a aussi accusé « les forces bilatérales russes, y compris celles engagées conjointement avec les Forces armées centrafricaines (...) d'infliger des

traitements cruels. » L'Armée centrafricaine et les forces russes auraient aussi entravé les activités de la Mission intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (MINUSCA).

Le gouvernement de M. Touadéra est accusé par l'ONU de rétribuer les paramilitaires et les sociétés russes avec les ressources minérale de la République centrafricaine. De son côté le Président de la République, Faustin-Archange Touadéra, a accusé les pays occidentaux et les groupes armées terroristes qui ont souvent des mercenaires de favoriser l'instabilité politique du pays et d'en profiter en pillant leurs richesses.

3. Autres situations politiques

Ukraine



Régime politique
Semi-présidentiel

Président de la République
Volodymyr Zelensky

Dernières élections
présidentielle et législatives
Avril et octobre 2019

Le 24 février marquait le 365^e jour de l'invasion Russe. Le Fonds monétaire international a confirmé son plan d'aide à la hauteur de 15,6 milliards. Le plan est d'une durée de quatre ans et a pour objectif de « soutenir la reprise économique graduelle tout en créant les conditions d'une croissance de long terme dans un contexte de reconstruction après le conflit et sur le chemin de l'adhésion à l'Union européenne ».

Bénin



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Patrice Talon (depuis 2016)

Dernières élections législatives
28 avril 2019

Dernières élections législatives
8 janvier 2023

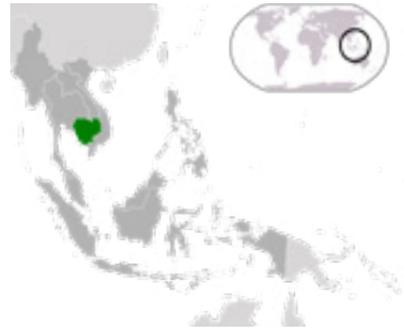
Dernière élection présidentielle
11 avril 2021

Situation politique

À l'issue des élections législatives qui ont eu lieu le 8 janvier dernier, la majorité des sièges du Parlement ont été remportés par le Parti du Président Patrice Talon. Ces élections ont marqué le retour de l'opposition à l'Assemblée, le principal parti d'opposition, les Démocrates, a obtenu 28 sièges, sur un total de 109. Selon la CEDEAO, qui avait envoyé une mission d'observation, les élections se sont déroulées de façon pacifique et dans

les règles, avec un taux de participation de 37,79 %.

Cambodge



Régime politique
**monarchie constitutionnelle
 électorale**

Premier ministre
Hun Sen (depuis 1998)

Prochaines élections législatives
23 juillet 2023

Le 3 mars, le chef de l'opposition Kem Sokha a été condamné à 27 ans de prison pour « collusion avec des étrangers au Cambodge et ailleurs ». Alors que les élections générales de juillet approchent, les groupes de défenses des droits dénoncent cette condamnation, qu'ils jugent être dans l'unique objectif d'éliminer un opposant du Premier ministre. Les États-Unis, la France, l'Australie, le Royaume-Uni et l'Union Européenne ont dénoncé le jugement, alors que le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk,

a demandé la libération de Kem Sokha. En réponse aux réactions des pays occidentaux, les autorités cambodgiennes ont dénoncé leur ingérence dans la politique interne.

Le 28 mars, un proche de Kem Sokha a été libéré après avoir présenté ses excuses au Roi et au Premier ministre, il avait été accusé la semaine d'avant d'outrage au Roi, pour des propos qu'il avait publiés sur Facebook.

Un site d'information a dû fermer le 13 février, à la suite de la publication d'un article

sur le fils du Premier ministre. Une semaine plus tard des experts de l'ONU réclamaient la réouverture du média, en mentionnant que c'était probablement le dernier média libre au pays.

Cameroun



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Paul Biya (depuis 1982)

Dernières élections législatives
9 février 2020

Le conflit dans l'ouest fait toujours rage, alors que cinq personnes ont été tuées le 5 février et que, 20 jours plus tard, 18 personnes étaient blessées dans une explosion lors d'un événement sportif. À ce jour le conflit a fait plus de 6 000 morts et provoqué le déplacement de plus d'1 million de personnes. Le Canada a annoncé être en discussion avec toutes les parties concernées du conflit qui fait rage depuis 2016, afin de jouer un rôle de médiateur, mais le Cameroun a démenti cette information.

Élections

Le 12 mars avait lieu les élections sénatoriales au suffrage indirect. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), du Président Paul Biya, a remporté la totalité des 70 sièges du Sénat. Le parti est aussi majoritaire à l'Assemblée nationale avec 164 députés sur 180.

République démocratique du Congo



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Félix Tshisekedi (depuis 2019)

Dernières élections présidentielle et législatives
30 décembre 2018

Prochaines élections présidentielle et législatives
20 décembre 2023

Situation politique

Élections

Le processus électoral en vue des élections du 20 décembre 2023, engagé depuis décembre 2022, est critiqué par des mouvements citoyens qui appréhendent des fraudes. Les opérations d'identification et de conscription ont pris

du retard. La commission électorale nationale indépendante (CENI) aurait volontairement compromis la qualité de l'enrôlement des électeurs, selon le coordonnateur de la plateforme Vigilance citoyenne électorale. La situation critique de l'est du Congo n'a pas facilité l'enrôlement des électeurs de cette région. L'armée et la police étaient présentes pour

assurer la sécurité. En ce qui concerne les zones contrôlées par le M23 l'enrôlement devra attendre.

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme a mentionné être préoccupé que les atteintes aux libertés civiles de la population nuisent aux élections de décembre prochain.

Relations entre la RDC et le Rwanda

Les relations entre la RDC et le Rwanda ne s'apaisent pas. Un ancien conseiller du Président Tshisekedi a été incarcéré le 20 janvier, soupçonné d'être de connivence avec le gouvernement rwandais de Paul Kagame. Le 24 janvier, le Rwanda a tiré sur un avion de chasse congolais qui aurait pénétré son espace aérien, ce que Kinshasa a nié en dénonçant un « acte de guerre ». Le 15 février, des coups de feu à la frontière entre la République démocratique du Congo et le Rwanda ont

provoqué des échanges envenimés entre les deux pays. Ils s'accusaient mutuellement d'être en cause de l'incident et de tenter une attaque.

Le 6 février une manifestation a eu lieu à Goma, pour dénoncer l'inactivité de la force régionale déployée par l'East African Community (EAC) contre le groupe M23, alors qu'ils sont sur place depuis novembre 2022. Le lendemain, c'était au tour des forces congolaises de défilé dans les rues de Goma pour démontrer la présence de l'armée et ainsi rassurer la population.

Situation sécuritaire

Selon l'ONU, on dénombre plus de 1300 morts violentes dans l'est de la République démocratique du Congo depuis les derniers six mois. La violence s'accroît dans cette région, essentiellement contre les civils, alors que plusieurs groupes armés sont actifs,

tels que le M23 et les forces démocratiques alliées (ADF),

ADF, un groupe de rebelles originaires de l'Ouganda et qui constitue la branche de l'État islamique en Afrique centrale, est actif principalement dans les provinces du Congo bordant l'Ouganda (Ituri et Nord-Kivu). Dans la nuit du 22 au 23 janvier, ils ont attaqué un village tuant au moins 23 personnes. L'attaque a eu lieu à quelques mètres d'un campement militaire et les attaques continuent en dépit des mesures mises en place depuis la déclaration de l'état de siège en mai 2021

Fin janvier, le M23 a accédé à une route essentielle dans l'approvisionnement de Goma. Les forces congolaises ont annoncé s'être retirées afin de protéger la population. Le 26 et le 28 février le M23 a pris le contrôle de nouveaux villages dans l'est de la RDC, alors qu'il devait entamer son retrait. Ils se sont par la suite retirés de certaines zones de l'est du

pays, celles où des militaires de la force régionale de l'EAC sont en cours de déploiement.

Le 27 février le Programme alimentaire mondial des Nations unies a suspendu ses activités dans les régions critiques à l'est de la République démocratique du Congo, à la suite d'une attaque contre un de leurs hélicoptères. Une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU a visité la République démocratique du Congo, durant trois jours début mars. À la fin de leur visite, ils ont invité à des négociations pour cesser les violences en cours dans l'est du pays.

À l'issue de la rencontre de la Communauté de l'Afrique de l'Est du 4 février à laquelle participait les présidents Tshisekedi et Kagame, toutes les parties avaient été invitées à cesser le feu. Dix jours plus tard, une autre rencontre de la Communauté exigeait le retrait de tous les groupes armés d'ici le 30 mars.

L'Union européenne a promis un pont aérien humanitaire vers Goma, afin d'acheminer des produits médicaux et alimentaires, en collaboration avec la France, en plus de nouveau fonds. Le premier avion a atterri le 10 mars.

France



Régime politique

présidentiel

Président de la République

Emmanuel Macron (depuis 2017)

Dernière élection présidentielle

Avril 2022

Dernières élections législatives

Juin 2022

Alors que la violence des manifestations contre la réforme des retraites s'est accentuée au cours des derniers mois, la Commissaire aux droits humains du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, s'est dite préoccupée par « l'usage excessif de la force » envers les manifestants. Elle mentionnait qu'aucun acte de violence sporadique durant une manifestations ne justifie l'usage excessif de la force

par les policiers. Elle invite la France à respecter le droit de manifester.

Géorgie



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Salomé Zourabichvili

Dernière élection présidentielle
28 novembre 2018

Dernières élections législatives
31 octobre 2020

Prochaine élection présidentielle
2024

Les profondes ambitions européennes des Géorgiens sont actuellement au cœur des débats, alors que 85 % de la population souhaiterait l'entrée dans l'Union européenne. Récemment, ces aspirations sont entrées en contradiction avec le gouvernement, qui souhaitait faire adopter un projet de loi sur les « agents étrangers ». Début mars, le projet de loi a cependant été retiré après deux jours de

fortes manifestations. Cette loi était calquée sur une loi russe, spécifiant que les organisations obtenant plus de 20 % de fonds de l'étranger doivent se déclarer « agents de l'étranger ».

Liban



Régime politique
semi-présidentiel

Président de la République
Vacance (depuis le 1^{er} novembre 2022)

Dernière élection présidentielle
Octobre 2016

Dernières élections législatives
15 mai 2022

Situation politique

Les députés ne parviennent toujours pas à se mettre d'accord pour élire un président, après 5 mois de vacance à ce poste. Deux députés ont décidé de rester au parlement tant qu'un chef d'État ne serait pas élu. Ils y ont passé la nuit du 19 janvier, alors que des manifestants sont venus les appuyer à l'extérieur du parlement.

Une réunion s'est tenue le 6 février, à Paris, avec des représentants de France, d'Arabie Saoudite, du Qatar, d'Égypte et des États-Unis ; ils ont par la suite annoncé que le Liban ne recevrait une aide conséquente que lorsqu'un président sera élu.

Situation économique

Depuis fin 2019, le pays fait face à une crise économique sans précédent. En trois ans, la devise libanaise a perdu

plus de 95 % de sa valeur devant le dollar américain. En conséquence, le tiers de la population est en situation d'insécurité alimentaire.

Le FMI dénonce la lenteur de la mise en place des réformes requises, un an après l'accord. Dans ce contexte, début février le taux de change officiel est passé à 15 000 livres libanaises pour un dollar américain, alors que le taux était autour de 1500 livres, depuis plus de deux décennies. Dans les faits, le dollar américain s'échange actuellement contre plus de 100 000 livres libanaises. Le taux d'inflation est quant à lui estimé à 332 % entre juillet 2021 et 2022 selon la Banque mondiale, soit le plus élevé au monde.

Des manifestations ont éclaté près de la Banque centrale le 19 janvier, après une nouvelle chute de la livre libanaise. Ils protestaient contre le gouverneur de la Banque et le fait qu'ils ne pouvaient pas récupérer leur épargne,

bloquée dans les banques depuis 2019.

De nouvelles poursuites ont été ensuite engagées contre le gouverneur de la Banque centrale le 23 février ; il est déjà poursuivi pour blanchiment d'argent et détournement de fonds publics, autant au Liban qu'à l'étranger.

Fin janvier, les Etats-Unis annonçaient une aide de 72 millions de dollars pour l'armée et la police, alors que les salaires des soldats ne sont plus que de 50 dollars par mois, contre 800 dollars avant la crise.

Niger



Situation sécuritaire

L'armée nigérienne continue sa lutte anti-terroriste : fin janvier elle a annoncé avoir tué onze terroristes et capturé six autres. Mi-mars, ils ont annoncé en avoir tué une autre cinquantaine, et environ 1000 autres personnes ont été interpellées. En février, 28 personnes ont été tuées par des djihadistes. Parmi ces attaques, certaines sont menées contre des camps de

Régime politique
semi-présidentiel

Président de la République
Mohamed Bazoum (depuis 2021)

Dernière élection présidentielle
27 décembre 2020 et 21 février 2021

Dernières élections législatives
27 décembre 2020

réfugiés maliens.

Par ailleurs, en février plusieurs militaires ont été jugés coupables d' « atteinte à l'autorité ou à la sûreté de l'État », relativement à une tentative de coup d'État qui a eu lieu en 2021.

Situation politique

Du 20 au 23 février, une mission de bons offices de l'APF s'est rendue au Niger afin de mieux comprendre les enjeux relatifs à la démocratie parlementaire, à la sécurité, au développement dans la région, dans le but de construire un plaidoyer parlementaire francophone pour promouvoir et valoriser l'approche nigérienne. La délégation était conduite par Bruno Fuchs, Secrétaire général parlementaire, député français, accompagné de Tilkouété Dah Sansan, Chargé de mission de la Région Afrique, député ivoirien, et de Assan Seibou, député béninois et membre de la Commission politique de l'APF.

La relation entre la France et le Niger va bon train, un ministre français a souligné sa trajectoire démocratique, malgré son environnement instable envahie de violence jihadistes. Ce même ministre a garanti que l'Europe lui procurerait une assistance

contre les forces russes au Sahel, ainsi qu'à l'égard d'autres enjeux auxquels il fait face. Concernant la France, 400 militaires provenant du Mali iront s'ajouter aux 2 000 militaires français déjà au Niger.

Le secrétaire d'État américain Antony Blinken s'est également rendu au Niger le 16 mars. Les États-Unis disposent d'une base arienne et utilisent leurs drones dans la lutte anti-terroriste. Une aide humanitaire de 150 millions de dollars a été annoncée, portant la somme totale à 233 millions de dollars pour l'année en cours

Sénégal



Situation politique

Alors que l'élection présidentielle approche, les tensions se cristallisent. Le Président Macky Sall n'a pas démenti la possibilité qu'il se représente pour un troisième mandat, alors que selon l'opposition la constitution l'en empêche. Il a même été évoqué une guérilla entre les policiers et des jeunes sénégalais, alors que le chef de l'opposition comparait au tribunal.

Régime politique
présidentiel

Président de la République
Macky Sall

Dernière élection présidentielle
24 février 2019

Prochaine élection
présidentielle
2024

Dernières élections législatives
31 juillet 2022

L'opposant Ousmane Sonko a finalement été condamné le 30 mars à deux mois de prison avec sursis, pour diffamation auprès d'un ministre, tout en conservant son éligibilité à l'élection présidentielle de 2024. Le maintien de son éligibilité pourrait apaiser, du moins provisoirement, les tensions qui règnent dans le pays depuis plusieurs semaines. Toutefois le procureur général et les avocats de M. Sonko ont fait appel du jugement. De plus, une autre affaire dans laquelle il est

accusé de viols n'a toujours pas été jugée.

Par ailleurs, le 24 janvier, l'ancienne Première ministre, Aminata Touré qui était maintenant députée du camp présidentiel a été déchue de son poste par l'Assemblée nationale.

5. Veille électorale depuis le 1^{er} janvier 2023

Bénin

Élections législatives (janvier)

Les élections législatives béninoises ont eu lieu le 8 janvier 2023 dans le calme. Les partis présidentiels, le Bloc républicain (BR) et l'Union progressiste pour le renouveau (UPR) ont obtenu 81 députés sur un total de 109. Le principal parti d'opposition, les Démocrates a fait son entrée à l'Assemblée nationale avec les 28 sièges restants.

République tchèque

Élection présidentielle (janvier)

Le deuxième tour de l'élection présidentielle tchèque avait lieu les 27 et 28 janvier. À l'issue de ces journées, Petr Pavel a été déclaré quatrième président de la République, avec 58,32 % des voix. Le taux de participation de 70,25 % a atteint des records pour une élection présidentielle.

Chypre

Élection présidentielle (février)

L'ancien chef de la diplomatie chypriote Níkos Christodoulídes a remporté l'élection présidentielle le 12 février avec 51,92 % des votes.

M. Christodoulídes était aussi arrivé en tête du premier tour avec 32,04 %.

Monaco

Élections législatives (février)

Monaco a tenu ses élections législatives le 5 février 2023, un scrutin marqué par une forte abstention. Depuis plus de 30 ans, le taux de participation n'avait jamais été inférieur à 70 %, alors qu'il est descendu à 57,26 %. L'Union Nationale monégasque, alliance pro-monarchie, a remporté la totalité des 24 sièges. La Présidente sortante du Conseil National, Brigitte Boccone-Pagès, a donc été reconduite pour un deuxième mandat.

Djibouti

Élections législatives (février)

Les principaux partis d'opposition ont boycotté les élections législatives du 24 février 2023, dans un contexte où le parti du Président, l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), domine à l'Assemblée nationale depuis longtemps. L'Union pour la démocratie et la justice (UDJ), qui n'a présenté de candidats que dans un tiers des circonscriptions, a remporté 7 sièges, contre 58 pour l'UMP, seul parti représenté dans la totalité des circonscriptions.

Estonie

Élections législatives (mars)

Les élections législatives estoniennes se sont tenues le 5 mars 2023. Le parti de la Première ministre, Kaja Kallas, le parti de la réforme d'Estonie, est arrivé en tête, avec 31,2 % des voix. On retrouve ensuite, le Parti populaire conservateur avec 16,1 %, le Parti du centre (centre-gauche) a remporté 15,3 % et plusieurs autres partis. Le Parti de la réforme d'Estonie devra donc former une coalition ; Mme Kallas a cependant déclaré que ce ne serait pas avec le Parti populaire conservateur, associé à l'extrême droite.

Cameroun

Élections législatives (mars)

Le Président Paul Biya a remporté une victoire écrasante lors des élections législatives du 12 mars 2023. Son parti, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) a remporté la totalité des 70 sièges du Sénat. Il a d'ailleurs gagné de nouveaux sièges, puisque l'opposition possédait 7 sièges dans le Sénat sortant.

Andorre

Élections législatives (avril)

Le parti des Démocrates d'Andorre du premier ministre Xavier Espot est arrivé en tête des élections législatives du 2 avril, avec 32,28 % des voix. En remportant 16 sièges sur 28 au conseil général de la principauté, les Démocrates d'Andorre disposent de la majorité absolue.

Bulgarie

Élections législatives anticipées (avril)

Les élections législatives bulgares se sont tenues le 2 avril 2023, dans un contexte de crise politique. Cinq élections ont eu lieu en mois de

deux ans, alors qu'une coalition durable semble impossible. L'écart entre les conservateurs et les libéraux est minime, le parti conservateur Gerb mène de peu avec entre 24 et 26 % contre 23-24 % pour la liste libérale. Les résultats officiels ne sont toujours pas connus. Les élections ont aussi été marquées par la montée du camp pro-russe, qui a gagné 3 à 4 % des voix depuis le scrutin d'octobre.

Monténégro

Élection présidentielle (avril)

L'ancien ministre de l'Économie, Jakov Milatovic a remporté l'élection présidentielle du 2 avril 2023 avec 58,88 % des voix, selon les résultats préliminaires publiés par la Commission d'État du Monténégro. Son adversaire, le Président sortant Milo Djukanovic, n'a donc pas été réélu après trente à la tête du pays.

6. Calendrier électoral

Année 2023

Lettonie	présidentielle	mai
Mauritanie	législatives	13 mai
Grèce	législatives	21 mai
Guinée-Bissau	législatives	4 juin
Cambodge	législatives (Assemblée nationale)	23 juillet
Gabon	présidentielle	août
France	Législatives (Sénat)	30 septembre
Rwanda	législatives (Chambre des députés)	30 septembre

Suisse	législatives	22 octobre
Gabon	législatives (Assemblée nationale)	Octobre
Luxembourg	législatives (Chambre des Députés)	8 octobre
Mali	législatives (Conseil national de Transition)	Octobre
Pologne	législatives	Novembre
Madagascar	Présidentielle	20 décembre
République démocratique du Congo	Présidentielle et législatives (Assemblée nationale)	20 décembre
Togo	Législatives	31 décembre

